



Journée d'études

Construction et déconstruction des catégories de l'errance juvénile



**Le mardi
19 avril 2011
10h-17h**



**Amphi Germaine Tillion
Maison des Sciences Humaines
Faculté des Lettres**

**5 bis Bd Lavoisier
Angers**



PROGRAMME

9h15 Café d'accueil

9h45-10h Mot d'accueil des organisateurs

10h- 12h45 – Présidence de Pascale Quincy-Lefebvre (Université d'Angers)

10h-10h35 : **Jean-Jacques Yvorel** (Historien, ENPJJ)

*Le mineur vagabond : construction et usage d'une catégorie pénale
19e-20e siècle.*

10h35-10h55 : **Eric Pierre** (Historien, Université d'Angers).

*Entre répression et assistance, la loi du 24 mars 1921 sur le
vagabondage et la débauche des mineurs.*

10h55-11h15 : Débats

11h15-12h45 : **Table ronde** : *Les formes actuelles de l'errance des
jeunes dans l'ouest de la France.*

Animation par **Christophe Moreau**, (sociologue, Université de
Rennes).

Avec **Sylvain Guido** (responsable d'Unité d'intervention en
prévention spécialisée à la SEA 35) et **Rachel Héron** (éducatrice au
Service d'accueil et d'orientation de l'APSH à Challans).



14h15- 16h45 - Présidence de Delphine Guay (Directrice du Pôle territorial de formation ENPJJ)

14h15-14h35 : **Véronique Blanchard** (Historienne, ENPJJ) :
Une errance toute relative. Le vagabondage féminin juvénile dans le Paris des années 1950

14h35-14h55 : **François Chobeaux** (sociologue, CEMEA)
La valse des errances, quelles catégorisations pour quels usages ?

14h55-15h15 : Débats

15h15-16h45 : **Table ronde** : *Quelques catégories d'errants vues du côté de l'action*

Animation par **Gisèle Fiche** (présidente de l'AH-PJM)
Avec **Mélanie FABRE** (association jeunes errants de Seine et Marne) et **Daniel Ravier** (directeur d'un CHRS à Rennes).

16h45-17h : Clôture par Christophe Moreau



Sous l'angle des liens familiaux, des modes d'existence, de la nature des déplacements, de la sociabilité, les jeunes errants diffèrent fortement. Les quelques autobiographies dont nous disposons, les dossiers judiciaires ou sociaux, la littérature fictionnelle et les propos experts témoignent de cette variété des situations sociales objectives. Concrètement, les jeunes rencontrés dans les sources et les archives ou dans les enquêtes ethno-sociologiques contemporaines, peuvent ne plus avoir de famille, être abandonnés ou rejetés, avoir rompu avec leurs parents de leur propre initiative, mais aussi garder des liens familiaux forts. Ils peuvent aussi fuir une institution. Ils peuvent exercer une profession urbaine ou rurale, ne vivre que de la charité ou de rapines, ou encore concilier « petits boulots » et mendicité. Certains sont des voyageurs internationaux, d'autres n'ont pas quitté leur ville ou leur département de naissance. Les enfants errants sont parfois solitaires ou vaquent en petits groupes qui peuvent être familiaux. Ils pratiquent même parfois plusieurs formes de nomadisme entrecoupé ou non de périodes de sédentarité.

Les politiques publiques ne cessent d'analyser, de classer, de trier ces errances et donc de construire des catégories comme le mineur vagabond, le mineur étranger isolé, le fugueur. Comment se construisent ces catégories ? Quels liens entretiennent-elles avec les conditions sociales objectives des jeunes concernés ? Quels effets ces classements ont-ils en retour sur les modalités de l'errance juvénile ? Telles sont les questions qui seront abordées lors de cette journée d'étude.

Organisation :

Eric PIERRE, Maître de conférences en histoire contemporaine
CERHIO-Université d'Angers (UMR CNRS 6258), Confluences-
Observatoire du changement social

Jean-Jacques YVOREL, Formateur chercheur à l'ENPJJ,

Delphine GUAY, Directrice du Pôle territorial de formation grand
Ouest de l'ENPJJ (Ecole nationale de protection Judiciaire de la
Jeunesse)

Gisèle FICHE, Présidence de l'Association pour l'histoire de la
protection judiciaire des mineurs

Secrétariat : porte 103 Maison des Sciences Humaines

Tél. : 02 41 22 64 94 – Fax : 02 41 22 64 95

emilie.pouleau@univ-angers.fr